

MODE D'EMPLOI

PETITS COMMERCE ALIMENTAIRES

COMMENT RÉDUIRE
SA CONSOMMATION
D'ÉLECTRICITÉ ?



LA TEMPÉRATURE IDÉALE



Une baisse de 1°C, dans un local, engendre une surconsommation du système de climatisation de 12 à 18 % !

• Choisir un système de climatisation adapté : « split-system »

Conseillé pour la climatisation en commerce :

- > « **mono-split** », climatiseur individuel, pour une seule pièce à climatiser,
- > « **multi-split** », pour un bâtiment de moyenne dimension, avec plusieurs pièces à climatiser,
- > « **roof-top** », pour un bâtiment de moyenne dimension,
- > « **débit réfrigérant variable (DRV)** » pour un bâtiment de grande dimension.

• 3 bonnes pratiques

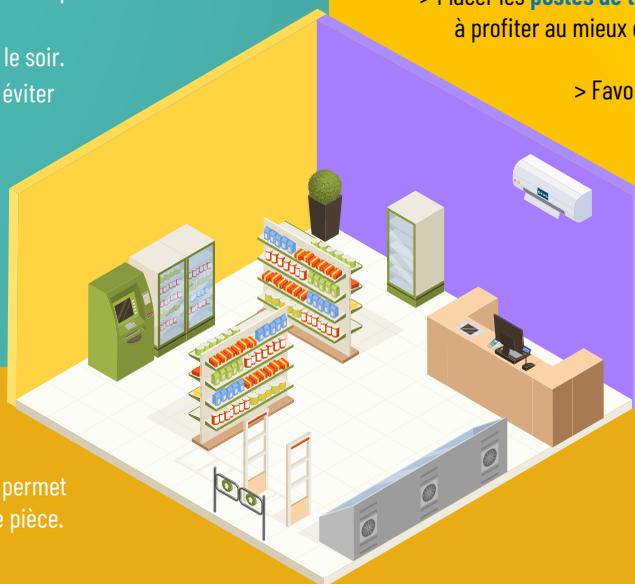
- > Mettre la température de son local à 24°C, pour de vraies économies !
- > Éteindre la climatisation, en partant le soir.
- > Bien fermer portes et fenêtres pour éviter de surconsommer de l'énergie.

• Entretenir sa climatisation

Grâce à un contrat de maintenance lors de l'achat de l'appareil, d'autant plus qu'un entretien annuel est fortement recommandé.

L'astuce :

Optez pour la ventilation naturelle qui permet de réduire le taux d'humidité dans une pièce. Pratique, contre les moisissures !



L'ÉCLAIRAGE, UN POSTE CAPITAL



- > Remplacer les spots halogènes par des lampes **Led** sous forme d'ampoule ou de tube.
- > Remplacer les ampoules classiques par des ampoules **Led**, de basse consommation ou fluocompactes.
- > Choisir un éclairage présentant une efficacité lumineuse (> 80 lumens/watt). **Plus le ratio lumens/watt est élevé, plus l'ampoule est performante.**
- > Programmer l'**extinction automatique** de l'éclairage la nuit.
- > Faire **nettoyer régulièrement** les vitres et les dalles **Led**.
- > Placer les **postes de travail près d'une fenêtre**, de façon à profiter au mieux de la lumière naturelle.
- > Favoriser des **murs de couleur claire** et un **éclairage naturel**, afin d'offrir un espace lumineux à ses clients.
- > Dans les meubles réfrigérés, préférer les **Led** particulièrement économes et performantes. Les autres luminaires peuvent perdre 60 % de leur flux, en générant de la chaleur.

MIEUX GÉRER LA CONSOMMATION DU FROID ALIMENTAIRE



• Faire appel à un installateur frigoriste

Il réalise le meilleur dimensionnement des équipements frigorifiques. Recourir aux installateurs « **Qualiclimafroid** », reconnus pour leurs compétences.

• Choisir des appareils peu énergivores

Un appareil A+++ consomme **60 % d'énergie de moins** qu'un appareil classé A.

• 3 bonnes pratiques

- > **Limitier les ouvertures** de portes pour éviter les déperditions de froid.
- > **Adapter la température** du meuble froid aux produits.
- > **Entretien l'installation** : nettoyer et dégivrer régulièrement les équipements.

• Entretien congélateurs et réfrigérateurs

- > **Dégivrer régulièrement** les appareils. 3 mm de givre, c'est 30 % de consommation électrique supplémentaire !
- > Vérifier le **joint d'étanchéité** des appareils de froid. Un joint défectueux fera consommer davantage.
- > Placer le réfrigérateur **loin des sources de chaleur** (type four ou rôtisserie).

• Faire vérifier son matériel

Par le prestataire et/ou le chargé de maintenance du matériel.

• La règle d'or : le confinement

En plaçant des **fermetures** devant les meubles frigorifiques.

INVESTIR ET GAGNER EN ÉNERGIE



• L'isolation : un gain considérable

L'isolation des murs et de la toiture permet une baisse de la température jusqu'à **- 5 °C** à l'intérieur du local, et de **40 % sur sa facture d'électricité**.

• Se faire aider : le Conseiller France Rénov'

Il analyse le bâtiment et identifie les premières pistes d'actions d'économie d'énergie, au cours d'une « **visite énergie** » gratuite.

Si le gisement d'économie d'énergie est important, il préconise un « **audit énergétique NF EN 16-247** », réalisé par un bureau d'études indépendant.

L'entreprise obtient un bilan précis de ses consommations, le dimensionnement d'une potentielle production d'énergies renouvelables, ou encore un **plan d'actions**.

Cet audit énergétique permettra d'**estimer précisément** le montant total d'**investissement nécessaire** à la réalisation des travaux de rénovation énergétique. L'audit énergétique est nécessaire pour obtenir des **subventions publiques**.

Vous pouvez également contacter votre **fournisseur d'énergie**, afin d'obtenir des **conseils personnalisés**. Ou solliciter l'**ADEME** et **La Région Guadeloupe** pour un audit approfondi et obtenir des **aides à l'investissement**, en faveur de la performance énergétique.

CONSOMMER MIEUX ET DÉPENSER MOINS C'EST FACILE À FAIRE

Comment se faire aider ?

Un Conseiller France Rénov' se tient
à ma disposition pour :

- *M'aider et m'accompagner sur
mes économies d'électricité*



- *Identifier avec moi les aides
qui me correspondent.*

3620 Dites «Energie» Service gratuit
+ prix appel

maitrisons-lenergie.gp



avec



Fonds européen
de développement régional

